



LE MINISTRE

Paris, le 6 juin 2019

Madame la Sénatrice,

Le Ministère dont j'ai la charge souhaite renforcer fortement la présence des services publics dans les territoires et moderniser l'action publique.

Le maillage de la direction générale des Finances publiques (DGFIP) est l'un des plus denses des administrations d'État avec près de 3 600 points de contacts pour ses usagers, particuliers, entreprises et collectivités locales, en 2019. Cette présence importante traduit la diversité des missions qu'exerce la DGFIP et leur évolution, mais elle doit être repensée pour répondre davantage aux besoins actuels des usagers, des collectivités locales, notamment rurales, et permettre une amélioration des conditions de travail des agents.

La DGFIP a donc vu ses missions évoluer profondément depuis deux ans et continuera à se transformer avec des chantiers d'ampleur : prélèvement à la source, suppression de petites taxes, fin programmée de la taxe d'habitation, paiement en liquide externalisé vers d'autres réseaux, poursuite de la simplification de la déclaration en sont des exemples emblématiques.

Le réseau se transforme en permanence pour s'adapter aux évolutions démographiques et aux nouveaux modes de relations avec le public, notamment grâce aux nouvelles technologies, tout en cherchant à s'adapter le plus possible aux besoins.

Depuis 2012, près de 700 points de contact ont été fermés (environ 18%) et, jusqu'à présent, ces évolutions se décidaient annuellement, sans visibilité territoriale d'ensemble et sans que les élus, la population et les agents soient toujours bien informés en amont. Si des accueils dans d'autres lieux, mutualisés avec d'autres services publics étaient parfois prévus, ce n'était pas systématiquement le cas. J'ai souhaité arrêter cette mauvaise méthode.

Suite aux annonces du Président de la République et sous l'autorité du Premier ministre, j'ai souhaité engager une démarche fondamentalement différente privilégiant une réflexion globale, pluriannuelle, concertée et prenant en compte l'attente forte de nos concitoyens de bénéficier d'un service public plus proche d'eux mais aussi plus efficace.

Madame Céline BRULIN  
Sénatrice de la Seine-Maritime  
Palais du Luxembourg 15 rue de Vaugirard 75291 Paris cedex 06

Le Gouvernement souhaite en effet assurer une meilleure accessibilité des services publics à la population, notamment dans les territoires où le sentiment d'abandon de l'État se développe. Il souhaite aussi porter une attention toute particulière aux usagers qui sont peu familiers ou éloignés des outils numériques, sans renier la nécessaire modernisation des services publics.

Il s'agit de tirer parti des nouvelles organisations du travail comme des nouveaux usages – notamment les démarches en ligne, la dématérialisation, le travail à distance et le développement d'un traitement plus automatique de certaines tâches répétitives – pour s'organiser différemment : d'un côté, concentrer et dématérialiser les tâches non visibles par le public pour gagner en efficacité et en rapidité de traitement, permettant à l'État de réaliser des gains de productivité sans dégrader la qualité du service public (comme le traitement des factures et des mandats par exemple) ; et de l'autre apporter une offre de service nouvelle en augmentant très fortement les sites où un accueil physique de proximité sera assuré, notamment dans les maisons France services ou dans les mairies, si les maires le souhaitent. L'extension de l'accueil sur rendez-vous améliorera la réponse apportée aux questions des contribuables. L'objectif est d'augmenter le nombre d'accueils de proximité de 30 % d'ici 2022. C'est un effort sans précédent et qui rompt avec la disparition programmée des accueils de service public.

Enfin, cette évolution doit également permettre d'améliorer les prestations offertes en matière de gestion financière et comptable des collectivités locales et de conseil aux élus, notamment pour les collectivités les plus petites ou les plus fragiles. A cet effet, la DGFIP dédiera des cadres de haut niveau exclusivement affectés à cette mission et directement installés dans les territoires au plus près des élus et des collectivités.

C'est dans ce cadre, et en concertation avec le Préfet du département, que le Directeur départemental des finances publiques a élaboré une proposition de nouvelle organisation des services des finances publiques pour votre département. Conformément aux annonces du Président de la République, cette nouvelle organisation doit favoriser la proximité avec nos concitoyens, avec au moins une structure par canton et un accès aux services publics à moins de 30 minutes maximum. Par ailleurs, mon ministère entreprendra un vaste mouvement de déconcentration et installera en région, dans les territoires, des services installés actuellement dans les métropoles.

Dans votre département, cela se traduira par une présence de la DGFIP dans 57 communes, soit 15 de plus qu'actuellement, dont 9 de plus parmi les communes de moins de 3 500 habitants.

Cette proposition est une première hypothèse de travail ; elle constitue le point de départ pour une concertation très approfondie avec l'ensemble des parties prenantes et des élus et a vocation à évoluer. J'insiste : la concertation ne fait que commencer. Elle doit se dérouler avec vous jusqu'au mois d'octobre avec l'ensemble des élus, de leurs associations représentatives ainsi qu'avec les agents de la DGFIP et les services de l'État.

C'est pourquoi je vous propose d'engager cette concertation dès à présent avec le directeur départemental des finances publiques, le préfet et les élus et parlementaires de votre département pour me faire remonter vos remarques, vous qui connaissez mieux que personne votre territoire et votre population.

Pour ce faire, je vous adresse, comme tout premier élément, deux cartes, l'une qui présente le réseau actuel de la DGFIP dans le département, l'autre une projection de ce que pourrait être la nouvelle organisation des services à l'horizon 2022, sur la base des orientations qui précèdent.

Dans l'attente de vous rencontrer et sachant pouvoir compter sur votre implication dans cette démarche sans précédent, je vous prie de croire, Madame la Sénatrice, à l'expression de ma considération distinguée.

Sincèrement

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Darmanin', with a large, stylized initial 'D'.

Gérald DARMANIN

**Vous pouvez télécharger les cartes de votre département à l'adresse :**  
**[http://www2.impots.gouv.fr/telechargement/reseau\\_dgfip/76\\_.zip](http://www2.impots.gouv.fr/telechargement/reseau_dgfip/76_.zip)**